



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Suite à la rupture d'un disque de frein, le 16 mai 2025, sur un matériel Z24500 de la région Aura, la CGT interpelle la Direction et pose un droit d'alerte en demandant à la Direction de s'expliquer lors d'une DCI.

Des lots de disques de frein de la marque Ibre, fabriqués en 2010 et 2013, sont concernés par un défaut de conception. Les événements sont connus depuis 2018, puisqu'un même incident avait eu lieu dans la région des Hauts-de-France. Mais les lots incriminés circulent encore dans les technicentres, et des mesures s'imposent pour éviter toute dérive.

Au-delà de l'urgence et de la vigilance, l'entreprise a fait évoluer les règles de maintenance et s'est engagée à retirer les lots incriminés. La direction du Matériel se donne trois mois pour réaliser la totalité de l'inventaire et assurer qu'il n'y a plus de risques.

Depuis l'intervention de la CGT, Alstom, qui a racheté la marque Ibre, demande à la SNCF de lui faire un audit qualité...

Pour la CGT, la sécurité des matériels est primordiale. Des mesures correctrices sont possibles en remettant les cheminots au centre des préoccupations techniques. Nous revendiquons une formation accrue des cheminots de la maintenance dans tous les secteurs de production et en particulier la mécanique et les essieux.

